

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Survol

L'Île-du-Prince-Édouard a de plus en plus intérêt à maintenir et à élargir son accès au marché américain. En 1986, quelque 87 millions \$ ou près de 60 % des exportations totales de biens et de ressources sont allés aux États-Unis, les principales exportations étant la pomme de terre et le homard - secteurs qui comptent pour environ 18 % du PIB provincial et qui fournissent quelque 10 000 emplois locaux. Le tourisme, deuxième industrie en importance, génère de plus en plus de devises américaines.

L'Accord offre d'importantes possibilités d'ajouter de la valeur à certains produits à base de ressources et de développer davantage les secteurs de la transformation et des services de la province. D'autre part, les gouvernements fédéral et provincial se sont gardés la possibilité de promouvoir le développement économique régional.

L'Î.-P.-É. et le Canada bénéficieront de l'Accord de libre-échange (ALE):

- A) en obtenant le meilleur accès possible au marché le plus vaste et le plus riche du monde; et
- B) en faisant grandement progresser la gestion de la plus importante relation commerciale au monde et en garantissant notre accès à ce marché.

De façon plus précise, l'ALE fournira les avantages suivants à l'Î.-P.-É.:

1) L'élimination des droits de douane d'ici le 1^{er} janvier 1998. Une large partie du commerce canado-américain se fait déjà en franchise de droits (environ 70 %). Plus de la moitié des droits qui subsistent sera éliminée en dix tranches égales, et environ un tiers de ces droits sera éliminé en cinq tranches égales à compter du 1^{er} janvier 1989. Le reste des produits imposables sera admis en franchise à compter du 1^{er} janvier 1989.

Les trois catégories d'élimination tarifaire ont été établies sur la base de consultations avec le secteur privé, auxquelles les intérêts de l'Î.-P.-É. étaient bien représentés. Nos intérêts d'exportation et nos sensibilités à l'importation ont été pris en compte dans ce processus; par conséquent, nos industries auront le temps de s'ajuster aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités.

Par exemple, l'Î.-P.-É. pourra ajouter de la valeur à ses exportations de produits de ressources comme la pomme de terre (par exemple les produits de spécialité) et le poisson